



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

1 rue de la prévoyance
28000 CHARTRES

Le 2^{ème} vide grenier

se déroulera

le dimanche 17 mai 2009.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir votre place, via notre site Internet ou en utilisant les bulletins d'inscription mis à votre disposition par l'Association (5 € les 3 mètres).

« Exposants d'un jour, venez vendre, chiner, marchander et passer une agréable journée dans le quartier de l'Épargne ».

☎ 02 37 21 69 36

www.association-epargne.info

BULLETIN D'INFORMATIONS Numéro 5 : printemps 09 aux habitants de l'agglomération de Chartres

Spécial Pôle gare et Zénith

Depuis l'annonce en janvier 2007 du projet « pôle gare » notre Association n'a pas été conviée à une seule réunion de travail. Nous pourrions avoir le sentiment que le projet « pôle gare » est en sommeil, mais force est de constater, à travers les diverses annonces municipales dans la presse, que les tractations avec la SNCF se poursuivent et que la mise en place du projet présenté par la mairie s'accélère. Pour preuve, l'annonce par Monsieur le Député Maire de CHARTRES en janvier 2009, de l'implantation dans un premier temps et « le plus rapidement possible » du « mini Zénith » sur le secteur gare, de la création d'une voie nouvelle et d'un parking.

Nous ne voulons pas être seulement informés mais aussi consultés et nous souhaitons que nos remarques soient prises en considération. Nous avons donc décidé, en Assemblée Générale, de mener une action plus forte pour, qu'enfin, nous soyons entendus sur ce projet actuellement à « l'état d'esquisse » et avant l'intervention des premiers coups de pioches.

Soline Girard, Présidente de l'Association.

La Pétition

Un projet pôle gare suppose que des réflexions globales soient conduites au niveau de l'agglomération. Dans l'état actuel, l'association s'interroge :

- L'environnement architectural et paysager des quartiers environnants a-t-il été pris en compte ?
- Une étude globale à l'échelle de l'agglomération a-t-elle été menée ? (en terme de fonctionnement, de circulation et de stationnement).
- Le plan de déplacement urbain à l'échelle de l'agglomération sera-il compatible avec ce projet gare qui concentrera : **les activités ferroviaires et routières, des bureaux, des logements et des équipements culturels et sportifs?**
- « 15 ans » de travaux consacrés au pôle gare vont-ils améliorer les conditions de vie des riverains et des usagers ?
- Et finalement, qu'en est-il de la concertation promise aux habitants ?

Lors de l'Assemblée Générale du 16 février, l'association a décidé d'afficher son désaccord contre le projet actuel « pôle gare » et l'implantation d'un zénith en centre ville. Nous estimons plus raisonnable d'implanter ce « mini Zénith » à la périphérie de l'Agglomération, de manière à ce que les 5000 utilisateurs potentiels puissent profiter d'aires de stationnement gratuit et de voies de circulation adaptées.

La création d'une voie nouvelle entre le faubourg St Jean et le pont de Mainvilliers, la construction de nouveaux parkings souterrains, la création d'une dalle gigantesque et la densification « tout béton » du secteur gare, méritent d'être revus en respectant les intérêts des riverains et de tous les habitants de l'Agglomération.

C'est pourquoi, nous exigeons à travers notre pétition, le transfert du mini Zénith, l'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain et un Projet d'Urbanisation respectueux de l'Environnement.